

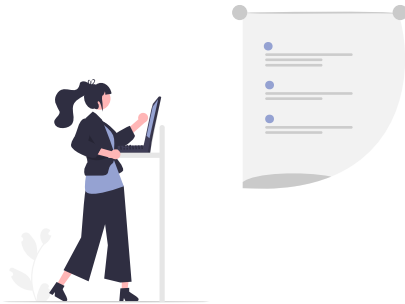


e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

Petit-déjeuner thématique
Novembre 2023

Les objectifs du petit déjeuner



Rappeler les points clés du projet E-CHO soumis à la concertation



Échanger et répondre à vos questions

**Marion THENET, Virginie ALLEZARD,
Sébastien CHERRUAU**

*Garants de la Commission Nationale du Débat Public
(CNDP)*

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

*Habilitée à prendre
des décisions en son
nom propre*



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] *d'accéder aux informations* relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de *participer à l'élaboration* des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”
”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de
toutes les parties
prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au
projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la
rencontre de
tous les publics

Les missions du garant

En amont du lancement de la concertation, il réalise une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

Pendant la concertation,

- il **veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il **favorise l'expression** des participants à la concertation ;
- il assure **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Qui sont les garant.e.s ?

Virginie Allezard

virginie.allezard@garant-cndp.fr

Sébastien Cherruau

sebastien.cherruau@garant-cndp.fr

Marion THENET

marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet

Elyse Energy Lacq- Projet e-cho

244 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

1.



Présentation du projet E-CHO



Le contexte du projet

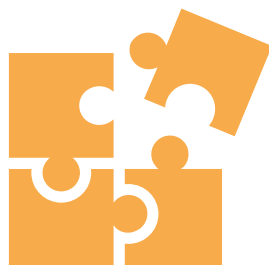
- Des évolutions réglementaires importantes pour **lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone** à l'horizon 2050
- ... renforcées par des enjeux nationaux de **souveraineté énergétique**
- ... **via la réindustrialisation des territoires**
- **Des modes de vie qui reposent encore fortement** sur l'industrie, le transport maritime et aérien de biens et de personnes

Le contexte du projet

**Trois leviers pour décarboner
les principaux secteurs émetteurs de CO₂**
comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions
sociétales**
pour changer nos
comportements



**Évolutions
techniques**
pour améliorer la
performance



**Nouvelles
solutions**
pour réduire les
recours aux
énergies fossiles

Les principaux enjeux



CHIMIE

5 % des émissions
de GES en France

100 millions de tonnes
de méthanol produites
dans le monde par an

**DU E-MÉTHANOL POUR
LIMITER LE RECOURS AU
MÉTHANOL D'ORIGINE
FOSSILE ET RÉDUIRE LES
ÉMISSIONS**



TRANSPORT MARITIME

2 à 3 % des émissions
mondiales de GES
et jusqu'à 10 % sans action
90% du commerce mondial

**DU E-MÉTHANOL POUR
RÉDUIRE DE 70 %
L'IMPACT CARBONE DU
FUEL CONSOMMÉ**



AVIATION

5,3 %
des émissions de GES en
France

Objectif : 70 % de
carburants durables d'ici
2050 (UE)

**DU E-BIOKÉROSENE POUR
ATTEINDRE RAPIDEMENT
50 % ET CONTRIBUER À
L'ATTEINTE
DE L'OBJECTIF**

Pourquoi maintenant et ici ?



2027

Une mise sur le marché indispensable à courte échéance :

- Répondre aux objectifs réglementaires de décarbonation des secteurs
- Se positionner solidement sur le marché des molécules bas-carbone
- Offrir une solution 100 % française de décarbonation

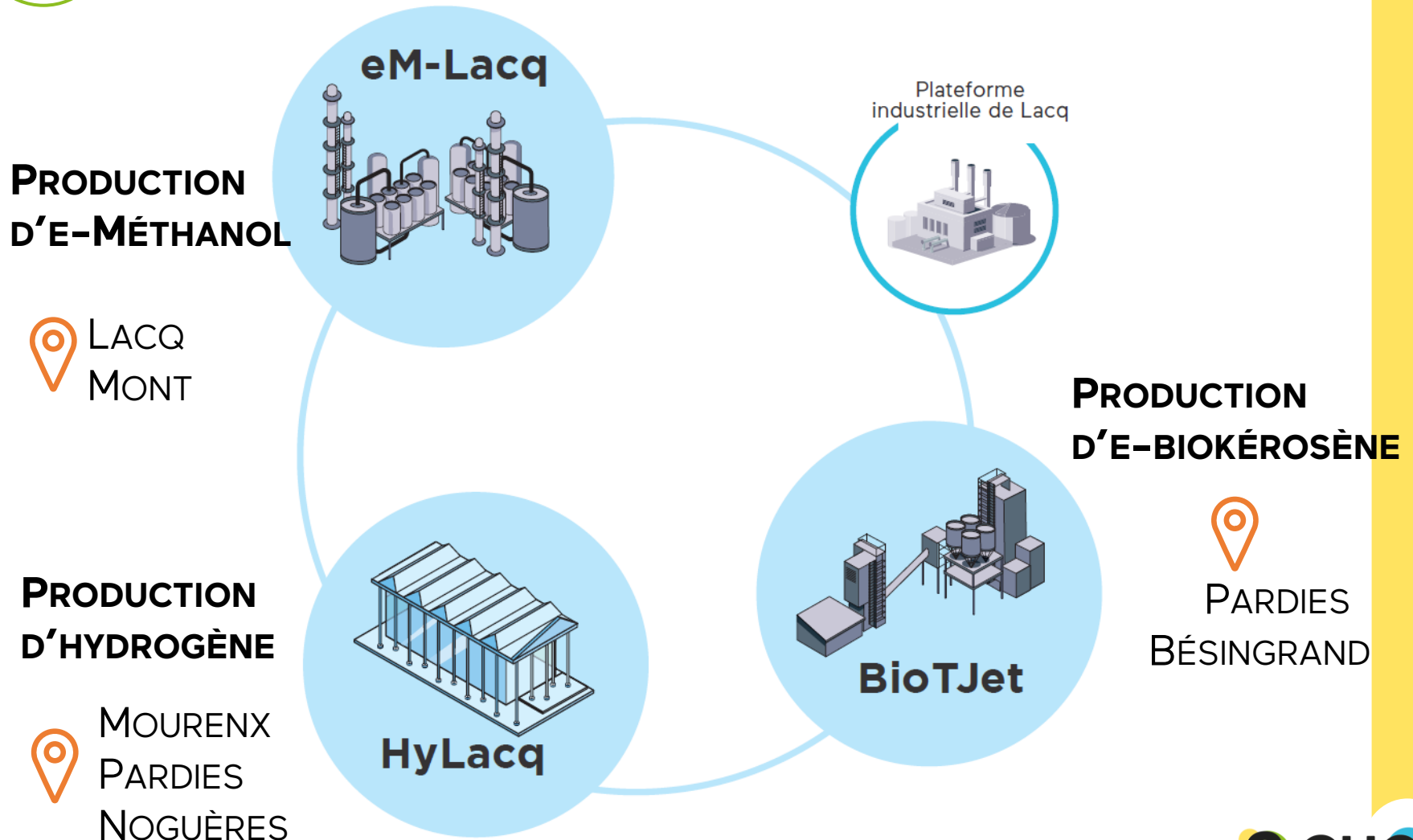


**Bassin
industriel
de Lacq**

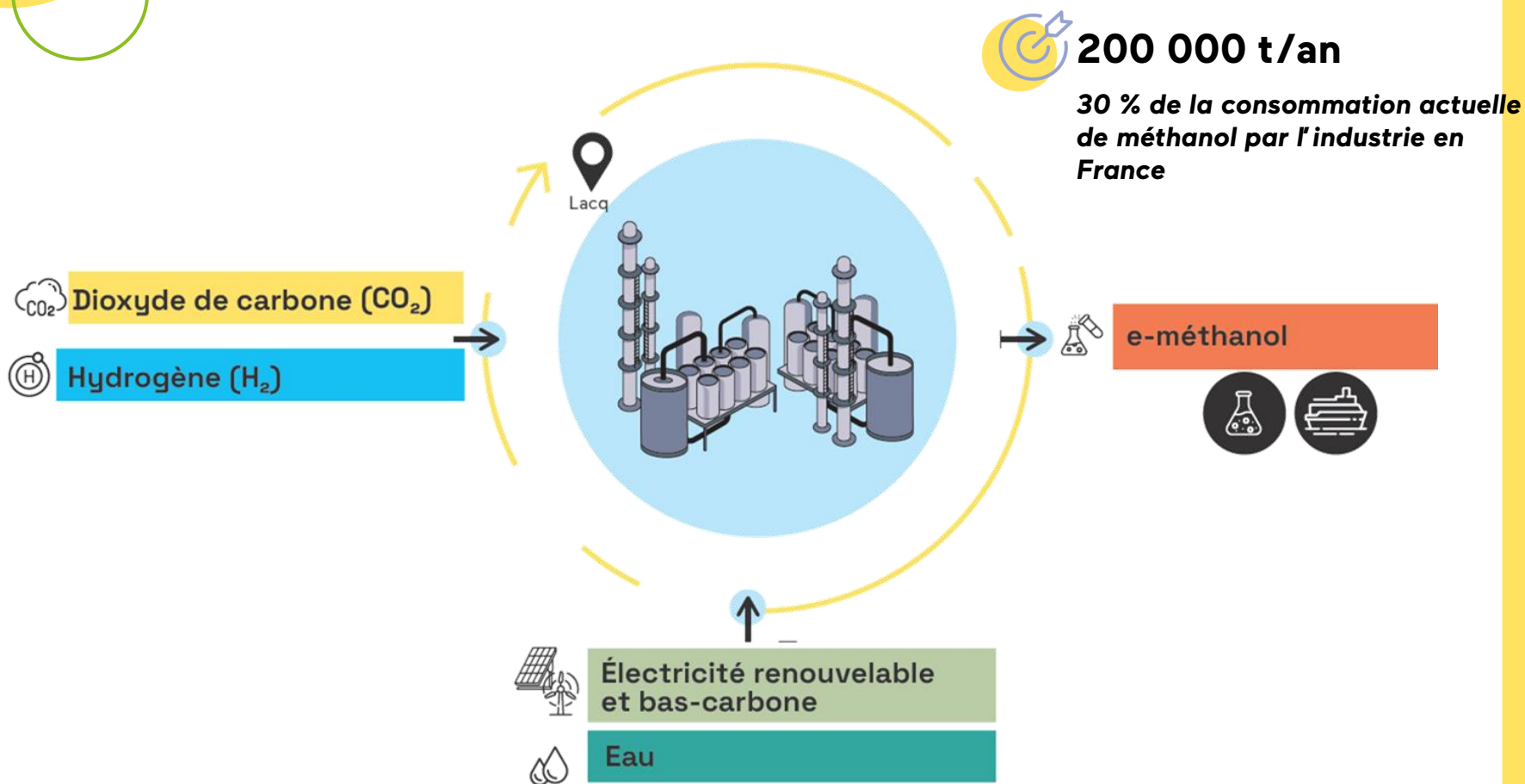
Un site qui répond aux ambitions et besoins du projet :

- Site industriel historique en reconversion
- Disponibilité des ressources
- Présence de synergies industrielles
- Territoire dynamique et accueillant

Le projet E-CHO



eM-Lacq : production d'e-méthanol



200 000 t/an

30 % de la consommation actuelle de méthanol par l'industrie en France

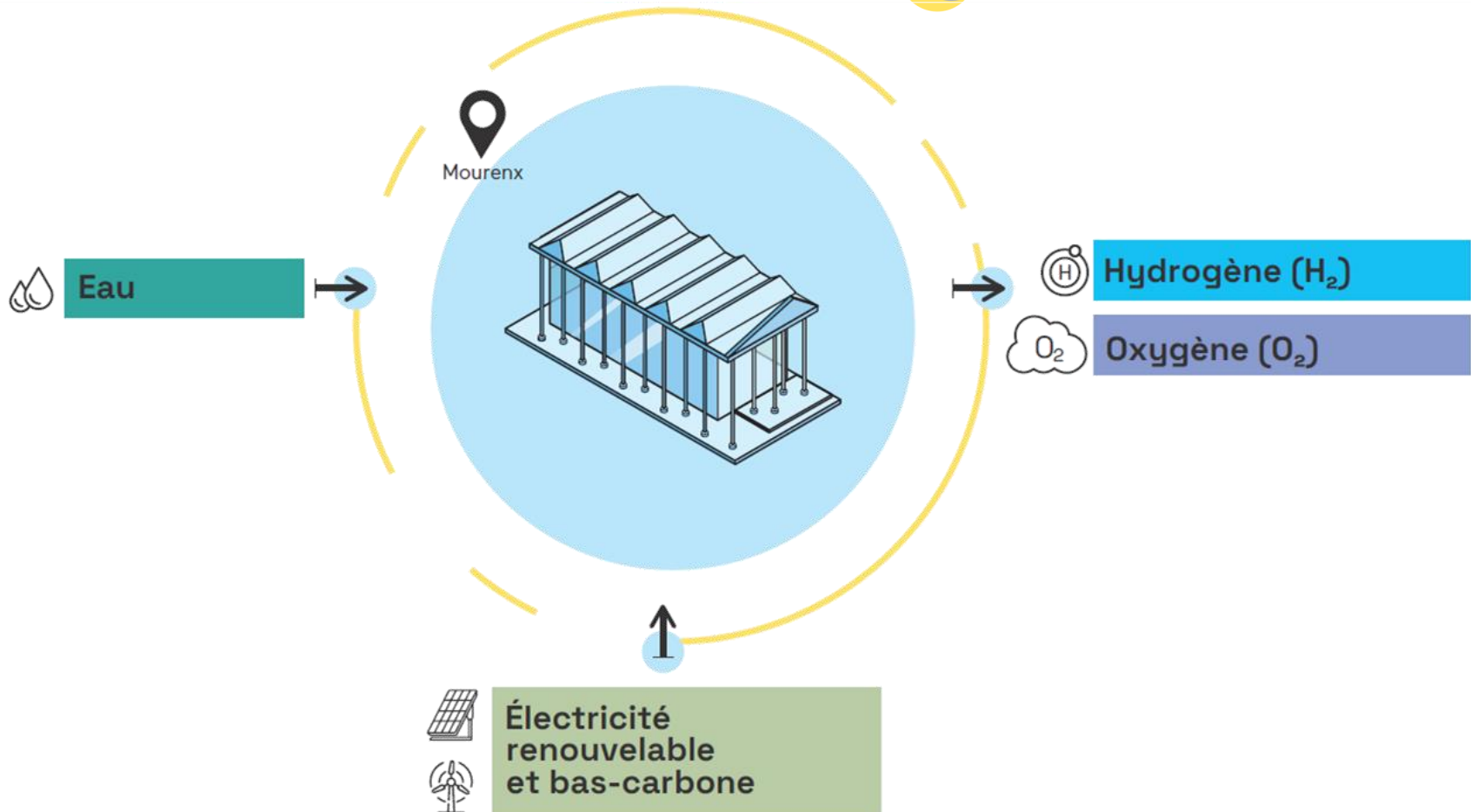


274 000 tonnes de CO₂ évitées

soit l'empreinte carbone moyenne d'environ 28 000 français

HyLacq : production d'hydrogène bas-carbone

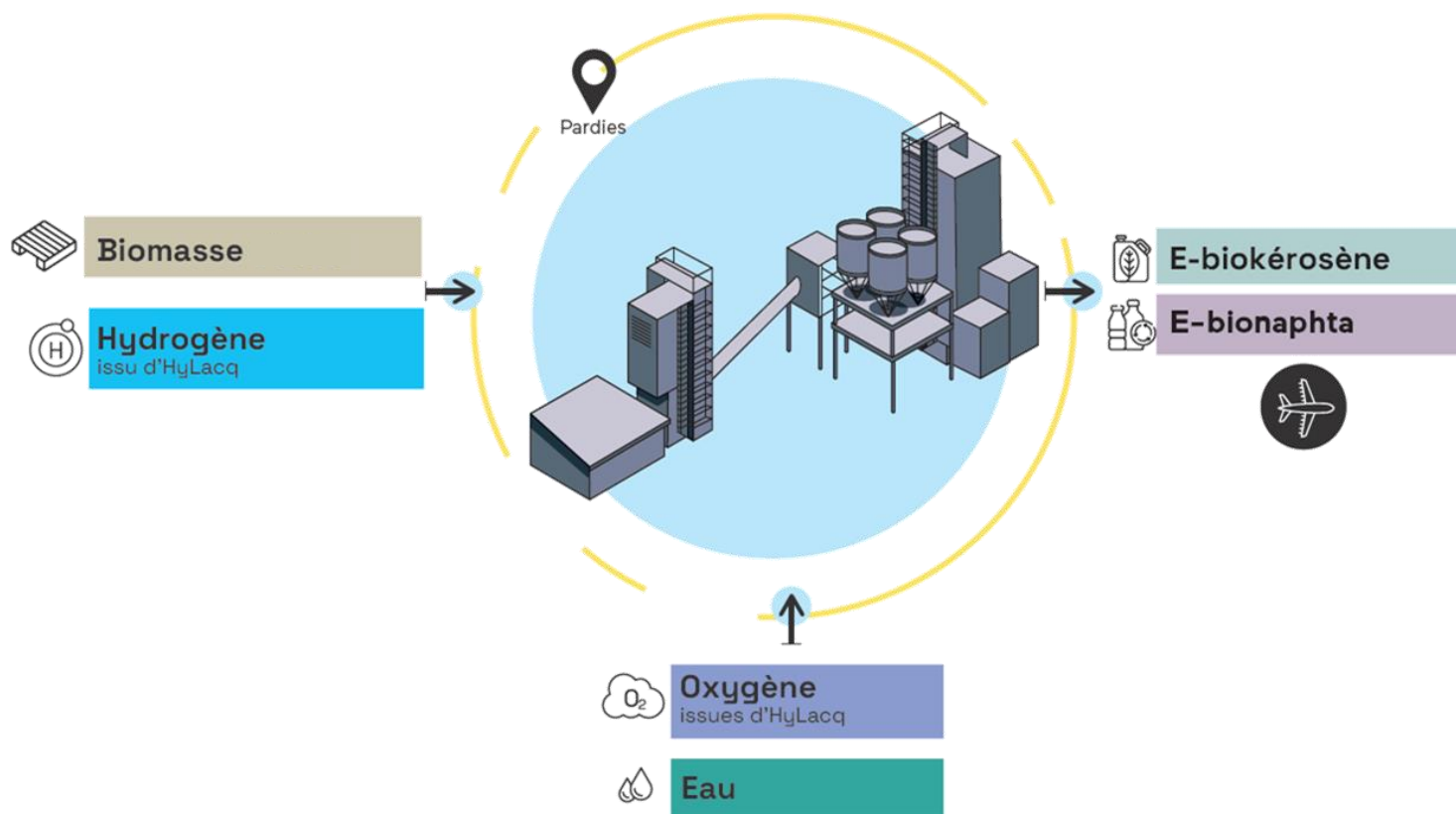
 **72 000 t/an** d'hydrogène



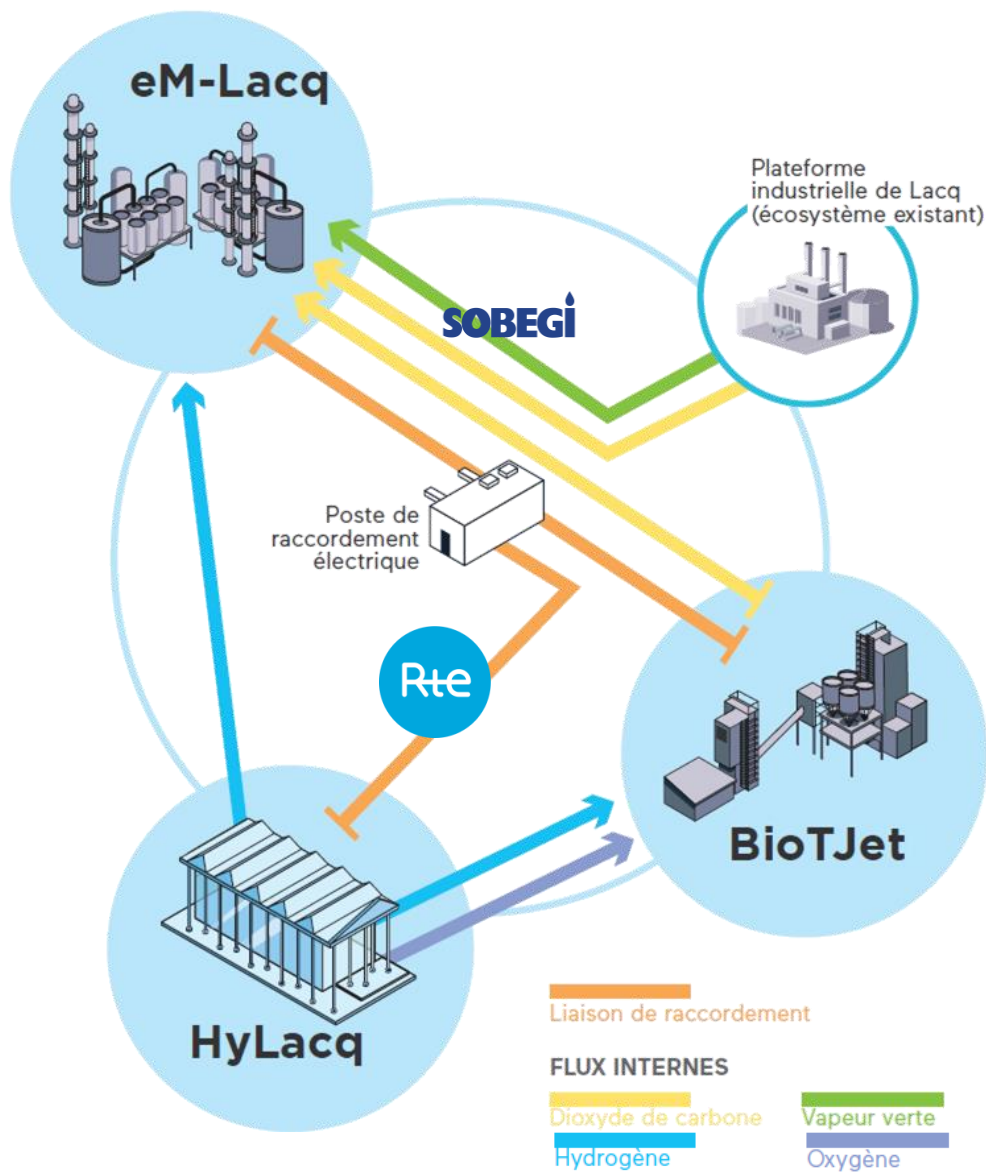
BioTJet : production d'e-biokérosène



75 000 t/an de e-biokérosène
15 à 17 % des objectifs de la France en 2030

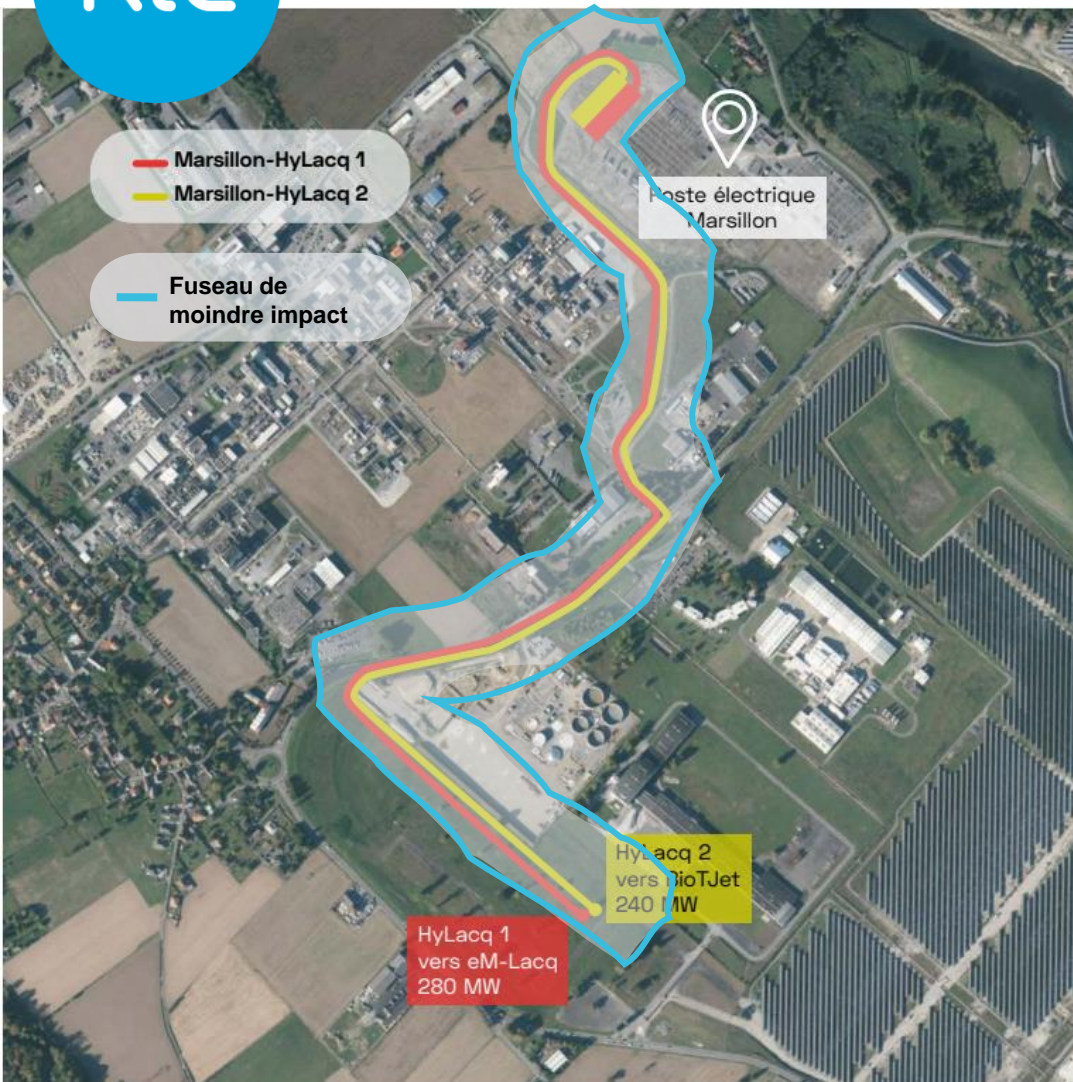


Les synergies et connexions



Le raccordement électrique

Rte



Raccordement au poste source de Marsillon

permettant une alimentation en électricité bas-carbone du site HyLacq

2 liaisons enterrées

de **400 kV**

sur **2 kilomètres**

pour une puissance **520 MW**

(280 MW et 240 MW)

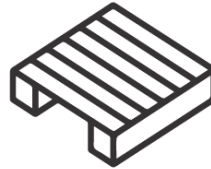
Les ressources nécessaires au projet



Électricité

bas-carbone

550 MW de puissance



Biomasse

300 000 tonnes
sèches /an



Eau

972 m³ /h prélevés (brut)



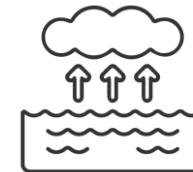
Oxygène

180 000 tonnes /an
produites sur HyLacq



**Dioxyde
de carbone**

280 000 tonnes /an captées



**Vapeur
d'eau verte**

440 000 tonnes / an

Les études en cours

Les études relatives au milieu **naturel**

- Etudes faune/flore
- Etude sur la ressource et l'optimisation de l'eau

Les études relatives au milieu **physique**

- Etudes sur les risques industriels
- Etude sur la logistique et le transport

Les études relatives au milieu **humain**

- Etudes sur le paysage et l'architecture
- Etude relative à la qualité de l'air et de l'odeur
- Etude sur la santé (*sous le contrôle de l'Etat*)
- Etude acoustique

Les invariants du projet



Les objectifs annuels de production

- 72 000 t d'hydrogène
- 200 000 t d'e-méthanol
- 75 000 t d'e-biokérosène



La certification bas-carbone

- 70% par rapport à un équivalent fossile



La mise en service des sites

2027 : eM-Lacq & HyLacq
2028 : BioTJet



Le choix du site d'implantation

Le bassin industriel de Lacq



Les synergies industrielles

Entre les sites et avec les autres acteurs industriels

Le projet et les scénarios alternatifs

SCÉNARIO 0 : ABSENCE DE PROJET

SCÉNARIO 1 : BIOTJET N'UTILISE PAS D'HYDROGÈNE

- 50% Électricité
Eau



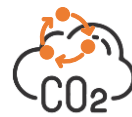
Pas de recyclage



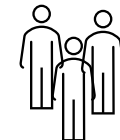
Biomasse ++



Routier



Synergies internes



Emploi local

À RISQUE POUR LA CERTIFICATION CARBONE

SCÉNARIO 2 : LE PROJET E-CHO PROPOSÉ



Recyclage partiel



Biomasse



Routier Ferroviaire



Synergies multiples



Emploi local

PRIORISÉ À CE JOUR

SCÉNARIO 3 : UTILISATION DIFFÉRENTE DES RESSOURCES



Recyclage complet



Biomasse importée



Routier Ferroviaire Maritime



Synergies multiples



Emploi majoritairement délocalisé

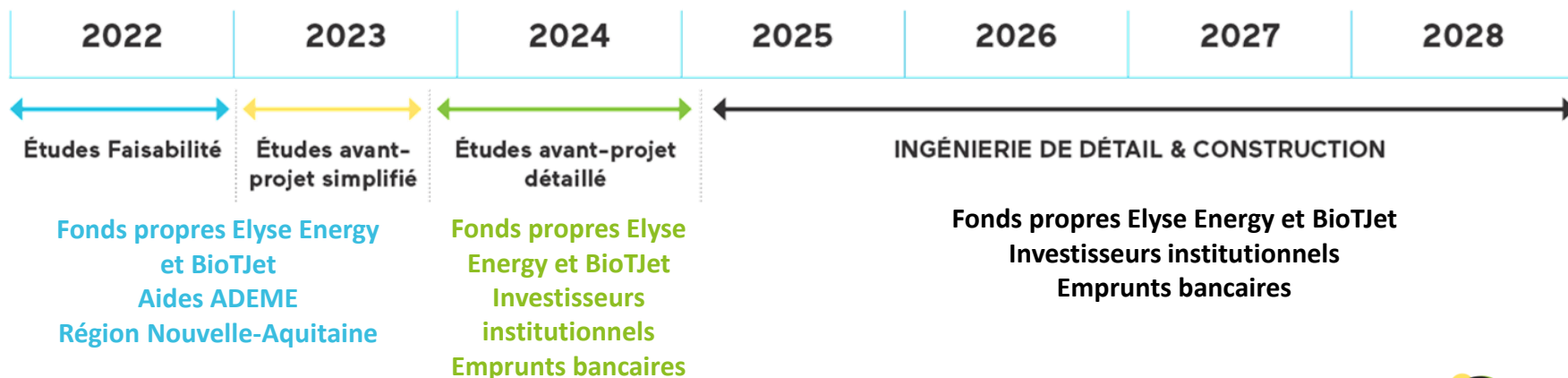
PAS DE RESSOURCES LOCALES MAIS EMPLOIS DÉLOCALISÉS

Le budget prévisionnel



Coûts estimés en 2023 en €

HyLacq	600 millions
eM-Lacq	400 millions
BioTJet	1 milliard
Budget total estimé	2 milliards



Calendrier prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

2028

**PARTICIPATION
DU PUBLIC**

Concertation
préalable

Concertation
Continue

Enquête
publique

**AUTORISATION
ENVIRONNEMENT
ALE**

Dépôts

Autorisations

**PERMIS DE
CONSTRUIRE**

Dépôts

Autorisations

HYLACQ

Études

Travaux

RACCORDEMENT

Études et travaux – Raccordements RTE

EM-LACQ

Études

Travaux

Exploitation

BIOTJET

Études

Travaux



Questions / Réponses



Comment s'informer et contribuer ?



DOSSIER DE CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES



SITE INTERNET DU PROJET
**[WWW.E-CHO-
CONCERTATION.FR](http://WWW.E-CHO-CONCERTATION.FR)**



MESSAGERIE VOCALE
24H/7J
[07.65.76.09.87](tel:07.65.76.09.87)



CAHIERS D'ACTEURS



**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**



EXPOSITION MOBILE

Comment participer ?

Du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024

19
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

**FORUMS
PARTICIPATIFS**



4

**ATELIERS
THÉMATIQUES**

Risques et nuisances

Transports

Synergies et connexions

Les contributions au territoire



2

**CONFÉRENCES
DÉBATS**

Eau

Biomasse



**6 STANDS
MOBILES**

sur le territoire de la CCLO



5 PETITS DÉJEUNERS

*Lacq, Pau, Bayonne, Bordeaux,
Toulouse*



e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

Elyse 



 commission nationale du débat public 
MA PAROLE A DU POUVOIR